

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Retraite mensuelle. — V Léon XIII. — VI Souvenir de France. — VII Glanures. — VIII M. le chanoine P.-Ferreol Dorval. — IX Chronique Sherbrookienne. — X Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 15 mars

Solennité de l'Annonciation.

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de l'Annonciation, mais on doit les exhorter à le faire.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 15 mars

Messe basse

Du IIIe dim. du Carême, *semi-double privil.*; 2e or. *A cunctis* 3e *Omni-potens*; préf. du Carême.

Messe solennelle

De S. JOSEPH, comme le 19, 1e cl.; mém. du IIIe dim.; préf. du Carême; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 22 mars

Solennité de l'ANNONCIATION à Oka (diocèse de Montréal) et à l'Annonciation (diocèse d'Ottawa).

J. S.

AUX PRIERES

Sœur Marguerite-Marie, née Beaudry, décédée à Baltic, Conn.

Mme Ojile Forget, décédée à Jollette.

Mme P. Roy, décédée à Saint-Blaise.

Mme Ellonare Gauthier, décédée à Saint-Clet.

M. Masti Gervais, décédé à Berthier.

RETRAITE MENSUELLE

**Mercredi, le 11 mars, au grand séminaire
de Montréal**

Les exercices en commun commenceront à 2 heures. Ils comprendront la récitation des vêpres et des complies, la préparation à la mort, une conférence et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités.

LEON XIII



ES fêtes du couronnement, célébrées dans Saint-Pierre de Rome, ont été un triomphe pour Léon XIII et une glorification de son bienfaisant pontificat.

Tous les catholiques se réjouiront de l'éclat exceptionnel de ces manifestations, auxquelles assistaient près de cent mille personnes.

Nous devons aussi continuer à en remercier le Seigneur, et à prier pour la prolongation d'une existence si précieuse à l'Eglise.

Le diocèse de Montréal s'est uni au concert universel de supplications et d'actions de grâces adressées au ciel en cette circonstance.

Dans l'église cathédrale, comme il convenait, les cérémonies ont été très imposantes. La messe solennelle fut chantée par Mgr le vicaire général, et le sermon prêché par le nouveau supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice, M. Lecoq. Des représentants de toutes nos communautés religieuses étaient venus se joindre en grand nombre à la foule des fidèles.

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer qu'aux acclamations du monde catholique, les députés de la Chambre de Québec ont eu la belle pensée de mêler l'expression de leurs respectueux hommages à Léon XIII, et l'assurance de leur inaltérable dévouement envers le Saint-Siège.

Ces sentiments auront certainement réjoui le cœur du Souverain-Pontife, et lui auront apporté une grande consolation au milieu des tristesses de l'heure présente.

Le texte du télégramme envoyé au Saint-Père par notre Assemblée Législative mérite d'être conservé. Nous le reproduisons intégralement :

« Les députés de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, réunis en session, désirent présenter à Sa Sainteté Léon XIII, pape glorieusement régnant, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son pontificat, l'expression de leur profonde vénération, et les vœux les plus sincères qu'ils forment pour son bonheur et pour que la Providence prolonge ses jours déjà si remplis d'œuvres bienfaisantes, non seulement pour le monde chrétien, mais pour l'humanité entière. »

SOUVENIR DE FRANCE

PENDANT son voyage en France et à Rome, Mgr l'archevêque a visité presque toutes les communautés d'hommes et de femmes dont dépendent encore les instituts religieux de son diocèse, ou qui ont gardé des relations suivies avec les essaims envolés autrefois de là-bas pour s'établir au Canada en familles distinctes.

Les œuvres de piété, d'éducation et de bienfaisance poursuivies dans le diocèse de Montréal par nos religieux et par nos religieuses, ont déjà tiré grand profit de ces visites et continueront à en bénéficier.

Il ne nous appartient évidemment pas d'entrer dans les détails, et de publier l'énumération — qui serait longue — des précieux résultats obtenus. Mais nous avons rapporté de ces visites de notre premier pasteur quelques souvenirs, dépouillés ceux-là de tout caractère administratif, et dont nos lecteurs aimeront à goûter avec nous le charme et l'intérêt.

Pour aujourd'hui, voici une pièce de vers composée dans un des plus florissants pensionnats de France. Elle a été lue au cours d'une très jolie séance littéraire, présidée par Monseigneur. Ce couvent, où le culte des muses est d'heureuse et vieille tradition, entretient, d'élèves à élèves et de classes à classes, pour le dire en passant, les plus fraternels rapports avec une de nos meilleures maisons d'éducation de la ville de Montréal.

Une élève avait dit des vers de M. Fréchette. C'était l'éloquente évocation des gloires de la Mère-Patrie.

Une de ses compagnes, plus ancienne, lui donna la repartie dans les beaux vers qu'on va lire.

Ce fut le salut de

LA FRANCE AU CANADA

La France a tressailli... Cette voix jeune et pure,
 Qui des lointains arrive en caressant murmure,
 Son oreille en connaît le généreux accent !
 Elle, autrefois Patrie... Elle encor toujours Mère,
 A dit, le cœur ému : C'est bien la voix si chère
 Du Canada, mon noble enfant.

O fils de mes beaux jours ! terre douce et féconde,
 Qui si belle te fais ta place dans le monde,
 Comme toi, du passé j'aime à me souvenir,
 Et je me plais à lire aux pages de l'histoire
 Nos deux noms enlacés dans une même gloire,
 Et que rien ne peut désunir.

Rien... Chacun l'a pu voir !.. Car tes lèvres fières
 Gardent le doux parler des lèvres maternelles,
 Et sans rébellion contre le joug vainqueur,
 Sans rompre les traités, ni braver la conquête,
 Tu défends ton amour : l'Angleterre a la tête,
 Mais la France a toujours le cœur !

Et la France à son tour t'aime..., et dans sa mémoire
A ses vieux souvenirs mêle ta jeune gloire.
De tes cités le nom dans son sein est écrit.
De Québec, Montréal, tes deux filles aînées,
Elle suit, l'œil ardent, les grandes destinées.
A tes espoirs, elle sourit.

Tes ancêtres, mes fils, t'ont porté dans leurs veines
Avec la foi des Francs, leurs vigoureuses haines
Pour l'injuste, le faux, ... Tu grandis sous leur main...
Et de tes pas de géants, la France heureuse et fière
Peut voir que sans jamais regarder en arrière,
Aimant Dieu, tu vas ton chemin.

Comme une mère, au jour de doute et de tristesse,
Se sent vivre à nouveau dans l'ardente jeunesse
De l'enfant bien aimé ; beau pays canadien,
Je vois mon sang rougir ta lèvre purpurine,
Et je crois sentir battre en ta large poitrine
Mon cœur autrefois si chrétien.

Autrefois, ... autrefois... que la France était grande !
De mon beau lys royal tu gardes la légende...
Tandis que maintenant... hélas !... Mais tu le sais,
Ces lâches renégats, tous ces fils de Voltaire,
Qui font rougir mon front de chrétienne et de mère,
Ce ne sont pas les vrais Français.

La France, c'est le sol fleuri d'églises blanches,
Où, pour donner à Dieu de sublimes revanches,
Tout blasphème est couvert par mille cris d'amour.
La France... aux yeux de tous, c'est la foule qui prie
Aux dalles de Montmartre, aux roches de Marie,
Hâtant du salut le grand jour.

La France, ah ! n'est-ce pas cette ligue de femmes
 Qui, dans un même amour, groupant toutes les âmes
 Pour sauver le pays vraiment fraternisait ?
 La mondaine jetant or et bijou frivole,
 Et l'ouvrière en deuil, sa précieuse obole,
 Pêle-mêle au large creuset.

Non rien n'a pu tarir sa généreuse sève.
 On crie : au dévouement ! et la France se lève !
 Un apôtre au martyr !... et mille ont répondu.
 Cornettes à l'essor vers les plages nouvelles,
 Ainsi qu'un vol d'oiseaux, balançant leurs deux ailes...
 Un tel pays est-il perdu...?...

A cette France, oh ! oui, garde tes sympathies,
 Généreux Canada !... joignons nos mains amies
 Par-dessus l'Océan... et qu'on dise en tout lieu,
 En nous voyant ligués nos saintes espérances,
 C'est le règne du Christ !... Au monde, les deux Frances
 Ont rendu les *Gestes de Dieu*.

GLANURES

NOUVEAU conflit entre le gouvernement français et le Saint-Siège. — Le ministère de M. Combes affiche maintenant la prétention d'obtenir un changement dans la formule des bulles d'institution canonique des évêques de France. A la formule jusqu'ici en usage, M. Combes voudrait contraindre le Souverain-Pontife à substituer une rédaction de tout point inadmissible, puisqu'elle conférerait au pouvoir civil la juridiction ecclésiastique, et qu'ainsi la constitution même de l'Eglise catholique recevrait la plus mortelle atteinte.

Sans doute le Concordat a cédé au gouvernement français le droit de présenter des candidats aux évêchés vacants ; mais il n'y avait là qu'une participation au choix des sujets, et aucune reconnaissance — évidemment — d'un droit de faire des évêques, fonction essentiellement ecclésiastique. Il ne s'agit donc pas d'une question purement disciplinaire, ou d'une interprétation d'un texte concordaire. Non ! il s'agit bien, en effet, d'une des plus importantes questions qui ait depuis des siècles occupé le Saint-Siège. C'est la ruine de l'Eglise que l'on poursuit systématiquement. On veut l'avilir jusqu'à un simple rouage de la machine gouvernementale. Et tant que cette déchéance n'est pas accomplie, on maintient le Concordat — pour en abuser. Ces hommes rendraient des points à Julien l'Apostat.

La persécution religieuse. — Et puis, quelle ironie cynique ! Alors même qu'on s'arroge le droit de faire des évêques, on s'acharne contre l'existence de la vie religieuse, qui est l'un des plus beaux et des plus parfaits éléments évangéliques de l'Eglise. Voici quelques passages d'une lettre reçue de France. Ces extraits en disent long sur la rage des sectaires.

“ Si vous saviez ce qui se passe en ce moment dans notre ville ! Voilà comment on procède. Un beau matin vous recevez un arrêté ministériel qui vous déclare que votre communauté est dissoute, et que vous aurez à la quitter dans huit ou quinze jours. Aussitôt après, on vous met les scellés brusquement sur toutes les portes et armoires, ne vous laissant que le linge de corps. Le jour fixé, si vous n'êtes pas parties, on vient vous signifier d'évacuer l'immeuble qui fait retour au gouvernement avec tout ce qu'il y a dedans. Si vous résistez, les agents de police, en nuée, vous prennent aussi poliment que possible pour vous mettre dans la rue, et c'est tout. Une

fois là, on ne s'occupe plus de vous, faites ce que vous voulez pourvu que vous ne restiez pas plus que de deux ensemble; sans quoi vous êtes de nouveau expulsées après procès. Vous voyez où nous en sommes. Sera-ce là, dans la rue qu'il sera temps de pourvoir à sauvegarder notre vie religieuse? Car c'est cela qu'il faut sauver.

“ Sans vous parler de ce qui se passe ailleurs, voici d'autres faits.

“ Une bande de douze agents arrivent dans la chambre d'un religieux et mettent tout sous les scellés, même les papier épars sur le bureau; c'est un religieux accusé d'avoir réuni des enfants.

“ Une communauté de femmes est mise à la porte. Au jour fixé, sans les avoir prévenues de l'heure, des voitures fermées arrivent à 6 heures du matin — afin d'éviter toute manifestation et protestation de la part des catholiques.

“ D'autres religieuses encore, qui viennent d'avoir leur jour fixé pour partir, ont voulu enlever des meubles qui venaient d'elles, de leurs familles. On a saisi le wagon qui en emportait une partie, et elles ont reçu ordre de faire revenir les trois ou quatre camions dispersés en ville. Et ces pauvres religieuses sont là. Leur supérieure les place comme elle peut en ville, car beaucoup sont sans ressources. Une est garde-malade auprès d'une petite fille scrofuleuse, d'autres domestiques dans des familles catholiques, plusieurs dames en recueillent une ou deux jusqu'à ce qu'elles aient une place pour gagner leur vie, d'autres qui ont encore de la famille vont reprendre place au foyer paternel.

“ Voilà ce qui s'est passé cette semaine, tout près de nous.

“ C'est déjà souffrir la persécution que de quitter son cher monastère le plus tard possible, et après y être contraint e par la force de la loi et des agents — sans pouvoir

rien emporter. Nous irons jusqu'au bout ; mais, une fois au bout, il faudra pourtant bien nous orienter quelque part.

“L'exil, paraît-il, pour plusieurs monastères, a bien des douleurs. Il y en a qui sont dans la misère noire ; c'est un noviciat voisin qui leur fournit le pain. On nous écrit que plusieurs communautés sont réduites à aller vendre des liqueurs dans les rues, à aller mendier le pain aux portes, à chercher des places de servantes chez des curés ou à se proposer même comme bonnes d'enfants dans des familles catholiques.”

Hierarchie catholique. — Reposons les yeux, quelques minutes, sur un tableau plus serein et qui manifeste la vitalité persistante de notre sainte religion, malgré les innombrables persécutions dont elle est l'objet. L'annuaire officiel de l'Eglise catholique, pour 1903, vient de paraître.

D'après ses indications, et en tenant compte des modifications survenues depuis l'impression, il y a actuellement cinquante-huit cardinaux, et douze chapeaux vacants. Il reste un seul cardinal de la création de Pie IX. Son Em. le cardinal-doyen Oreglia di S. Stefano, qui compte soixante-quatorze ans d'âge et vingt-neuf de cardinalat. Trente-cinq membres du Sacré-Collège sont Italiens, les vingt-trois autres étrangers. Vingt-sept, dont trois étrangers, résident à Rome comme cardinaux de curie ; les autres ont des diocèses à gouverner. Il en est mort sept en 1902, et cent quarante-quatre durant le pontificat de Léon XIII. Le pape, en ayant créé cent-quarante, a presque renouvelé deux fois le Sacré-Collège. Dans l'ordre hiérarchique on compte, au-dessous des cardinaux, quatorze patriarches, huit de rite latin et six de rite oriental ; suivent les archevêques et évêques, les abbés mitrés, les délégués, vicaires et préfets apostoliques, les chefs d'ordres religieux. Suivant le caractère

de leur dignité et les fonctions qu'elle leur impose, les prélats et autres dignitaires ecclésiastiques ou laïques appartiennent soit à la famille pontificale, soit à la chapelle papale, soit aux congrégations, secrétaireries, tribunaux, soit à la diplomatie pontificale.

Dieu Chez nous. — *L'instruction publique.* — Ceux qui affirment que la Province de Québec est, de toutes les provinces de la Confédération, celle qui fait le moins de sacrifices pour l'instruction publique, disent une fausseté, écrit *l'Enseignement Primaire*.

“ Il appert, d'après le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (1901-1902) que \$3,453,754 sont dépensées annuellement dans notre province. Dans ce chiffre n'est pas compris le montant affecté au maintien des six cents beaux couvents qui donnent à nos filles une éducation supérieure, et des trois ou quatre cents collèges commerciaux et écoles des Frères qui instruisent plus de cinquante mille petits garçons.

“ Nous ne parlons pas ici des vingt collèges classiques de notre province, qui à eux seuls, contribuent pour \$500,000 au moins au budget de l'enseignement libre chez nous.

“ Si au budget de l'Etat, nous ajoutons le budget des écoles indépendantes (couvents et écoles des Frères), nous arrivons certainement au chiffre colossal de \$6,000,000, soit \$4.00 par tête de la population.


“ Pour rendre justice à notre province, voilà comment nous devons parler des sacrifices que s'imposent les Canadiens-français pour faire instruire leurs enfants.

“ Est-ce à dire que les municipalités scolaires font tout ce qu'elles devraient faire pour améliorer les écoles primaires? Non, certainement. Elles pourraient souvent bâtir des écoles plus vastes et mieux aménagées, payer plus généreusement les instituteurs et les institutrices

Mais, partir de là pour affirmer qu'il ne se fait aucun progrès dans notre province, c'est de l'exagération. Il y a progrès, et progrès constant. Ce progrès s'opère peut-être encore un peu trop lentement ; mais enfin, nous tendons vers le mieux, et ce mieux, pour être moins brillant, n'en est que plus solide. Les rapports des inspecteurs d'écoles constatent une amélioration sensible dans les méthodes d'enseignement et dans les constructions scolaires. Encourageons donc ces louables efforts et indiquons sans amertume les progrès désirables et possibles que nos municipalités scolaires peuvent réaliser."

Montréal, 3 mars 1903.

M. LE CHANOINE P.-FERREOL DORVAL

 E qui va suivre n'est pas une biographie ; comment, en effet, résumer en quelques pages, la vie d'un prêtre aussi bien remplie que le fut celle de feu M. Dorval.

On ne trouvera donc ici qu'une courte esquisse destinée à conserver, de concert avec les œuvres où s'appliqua son zèle, la mémoire d'un homme tout des âmes et du bon Dieu.

Aussi bien, l'orateur ému du jour des funérailles n'a pas cru pouvoir être plus éloquent qu'en se faisant le fidèle biographe du prêtre vénéré que nous pleurons. Et c'est à cette source précieuse autant que féconde que se puiseront les détails de cette simple notice.

M. Pierre-Ferréol Dorval naquit à l'Assomption, le 18 janvier 1820, d'une famille où brillèrent toujours les traditions de générosité et de haute distinction. Il ne fut pas lent à se faire admirer par sa charité condescendante et ennemie de toute remarque malicieuse sur les défauts d'autrui.

Quand le collège de l'Assomption s'ouvrit, en 1833, il

fut l'un des premiers à s'inscrire aux registres de cette maison avec laquelle il s'est, depuis, comme identifié.

Le succès marqua ses études, mais plus encore cette piété ardente qui se traduisait en longs entretiens avec Dieu, en une vie toute de solitude, de recueillement et de prière.

Sa vocation au sacerdoce était évidente : une telle âme, en effet, ne pouvait être que la propriété de Dieu, de l'Église et des âmes. En 1840, il embrasse donc l'état ecclésiastique, passe encore deux années au collège, termine sa cléricature au grand-séminaire de Montréal, et, après son ordination sacerdotale, le 27 août 1843, est nommé à la chaire de philosophie qu'il occupa pendant six ans. M. Dorval comprit l'excellence du premier ministère que Dieu lui avait confié, et de l'œuvre si importante et si utile de l'éducation de la jeunesse ; il en fit une œuvre d'apostolat auprès des âmes et de sanctification pour lui-même.

C'est là aussi qu'il puisa cet amour immense pour la maison qu'il avait vue naître et grandir, amour qui ne le quittera plus, et descendra dans la tombe avec lui.

Son dévouement et son esprit de sacrifice le désignaient pourtant pour le ministère paroissial. En 1852, alors qu'il était déjà procureur du collège depuis 1849, il est nommé curé de la paroisse. La procure lui reste jusqu'en 1863, et, en 1866, la charge de supérieur lui est confiée jusqu'en 1893.

Cette année, qui marquait la date de son jubilé sacerdotal, lui apporte la dignité de chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

M. Dorval fut surtout curé : semeur de vérité, homme de tous, père et pasteur des âmes qu'il engendre, qu'il nourrit, qu'il préserve et qu'il relève.

Toujours au poste, plus fort que les fatigues et les veilles, l'église était son domicile habituel. La chaire entendit sa prédication faite de doctrine solide et d'en-

seignements populaires ; le confessionnal, ses exhortations fortes et adaptées aux besoins des âmes ; le chevet des malades, ses consolations et ses encouragements aux pauvres moribonds. Le tabernacle surtout reçut le meilleur de son cœur et de son temps.

Homme de ministère, M. Dorval fut aussi un homme d'œuvres et d'action. La paroisse lui doit, outre la plupart des améliorations dans l'église actuelle, l'érection d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus, le magnifique hospice des religieuses de la Providence, dans sa pensée, destiné surtout à servir de refuge aux petites orphelines et aux déshérités du sort.

Et si nous voulons avoir une vue sur l'âme de ce saint prêtre, sachons qu'il fut toujours calme et modeste, toujours patient, même dans les épreuves et les maladies — comme les saints, il ne se plaignit jamais, — toujours obéissant et déférant aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques, toujours énergique pour le bien, toujours pieux, toujours recueilli.

Il était beau à voir dans la prière et dans la contemplation, beau surtout au saint autel.

Ses années de retraite, qu'il prit en 1896, à l'hospice de la Providence, furent marquées de traits d'édification peu commune.

Le 13 février dernier, il avait comblé la mesure de ses mérites et de ses années ; et en récitant à nouveau son chapelet — il s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

Le Maître commençait la glorification de son humble et fidèle serviteur dans les imposantes funérailles que lui firent ses confrères et ses amis.

En l'absence de Mgr Bruchési, Mgr Racicot célébra le service divin, et Mgr Archambeault prononça l'éloge funèbre qui restera comme le plus beau témoignage rendu aux vertus de feu M. Pierre-Ferréol Dorval.

L'Assomption, 3 mars 1903.

R. I. P.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

NOUS sommes au 1er mars. Sa Sainteté le Pape Leon XIII aura demain 93 ans, et, après demain, on célébrera à Rome le 25e anniversaire de son couronnement comme Souverain-Pontife.

Vraiment le pauvre *Nouvelliste* serait mal venu, après tant de voix autorisées, qui ont célébré, célèbrent et célébreront ces grandes fêtes de la chrétienté, d'oser, lui aussi, chanter les grandeurs du règne Léonin !

Son rôle de chroniqueur lui va mieux.

Ce matin donc, à la messe solennelle de l'église cathédrale, à Sherbrooke, nous avons fait mémoire du jubilé du pape, en chantant, à pleines voix comme à pleins cœurs, un vibrant *Te Deum*.

Une circonstance spéciale rendait plus joyeux et plus entraînants nos chants de reconnaissance, ici à Sherbrooke. Mgr LaRocque, pour la première fois depuis septembre dernier, était à son trône.

À l'issue de la grand'messe, Monseigneur prit la chape et la mitre, et, crosse en main, il parla au peuple d'une voix forte et très émue :

« Suivant l'invitation que j'ai adressée à tous mes diocésains, mes bien chers frères, dans une circulaire qu'on vous a lue sans doute, nous allons maintenant chanter, unis tous dans un même sentiment, un *Te Deum* solennel.

« Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis le jour de l'avènement de l'illustre Léon XIII sur la chaire de Pierre. Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle gloire la piété, la sagesse et, on peut le dire, le génie du grand pape, que nous acclamons, a fait rejaillir sur la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

« Et pourtant, mes frères, Léon XIII est devenu pape alors qu'il était déjà vieillissant. Un cardinal lui recommandant, quelques semaines après son couronnement, de ménager ses forces, pour pouvoir, à l'exemple de son saint prédécesseur Pie IX, de douce mémoire, être longtemps le guide des pasteurs et des fidèles du monde catholique, reçut cette réponse de la bouche même de Léon XIII :

« Ah ! Pie IX, c'est vrai, a eu un long et beau règne, mais il était « jeune quand il fut appelé à la papauté, il pouvait compter sur des « années, il a eu le temps de faire beaucoup. Mais moi, je suis déjà « vieux, il faut me hâter au travail. Je ne puis compter que sur « quelques années, peut-être que sur quelques jours ».

« Oh ! comme les desseins de Dieu sont impénétrables, continuait Monseigneur, et comme cette vie si pleine de jours et si pleine d'œuvres aussi de notre vénéré Léon XIII prouve bien, mes frères, que pour la vie et pour la mort nous sommes tous dans les mains de Dieu !

« Léon XIII est le deuxième pape qui voit les années de Pierre. Quelle verte vieillesse ! Quelle vie remplie ! Quelle carrière glorieuse. Quel bienfait que cette carrière, cette vie et cette vieillesse, pour l'Eglise universelle et aussi — disons-le, continuait Monseigneur, — pour l'Eglise du Canada, que Léon XIII a la bonté d'affectionner tant.

« Un jour que je le félicitais de son excellente santé, lors d'un voyage aux tombeaux des apôtres, nous dit encore Mgr LaRocque, le Saint-Père me répondit : « C'est vrai. Je puis travailler toute la « journée sans être incommodé. Et cela je le dois aux prières de tous « les bons catholiques : — Io lo debbo alle preghiere di latti i buoni « cattolici ! —

« Eh bien, mes très chers frères, terminait Monseigneur, chantons donc avec piété et grande sincérité le *Te Deum* de la reconnaissance à Dieu, et, prions, oui, prions le bon Dieu de conserver longtemps encore cet homme extraordinaire, ce père vénéré, ce pape illustre, au monde et à l'Eglise, dont il est l'honneur et la gloire ».

Je regrette de ne pouvoir pas donner à ma plume et à ma phrase cette émotion et cette vie qu'il nous faisait tant plaisir de constater en la voix et dans la diction de notre premier pasteur.

Il était impossible à Monseigneur de ne pas dire à son peuple la joie qu'il éprouve à lui revenir, après les jours de cruelle maladie qu'il vient de passer, dans l'espérance de lui être utile encore et de lui donner davantage de sa vie.

Sa Grandeur avait à peine besoin de nous suggérer que notre *Te Deum*, à Sherbrooke, devait avoir deux objets en vue. La circonstance s'y prêtait trop bien. *L'oremus pro Pontifice Leone* et celle *pro Pontifice nostro Paulo* se fait aujourd'hui, à Sherbrooke, dans les cœurs, sinon selon les rubriques, *sub unica conclusione*.

Et je pensais, en écoutant Mgr l'évêque de Sherbrooke, à ces jours déjà lointains, où, à Rome, au Collège-Canadien, au jubilé épiscopal de Léon XIII, le 2 mars 1893, nous recevions, à la table de nos supérieurs, Leurs Eminences les cardinaux Richard, de Paris, Vaughan, de Westminster, et Logue, d'Armagh. La France, l'Angleterre et l'Irlande dans ces personnages distingués honoraient le Canada !

Ce jour-là aussi on parla des grandeurs du règne de Léon XIII. Il semblait alors que ses jours achevaient. J'en sais qui faisaient des conjectures pour l'avenir.

C'est toujours la même histoire, l'homme projette et s'agite, mais c'est Dieu qui mène et qui dispose !

* * *

Par décision de Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, ont été nommés :

M. l'abbé O.-Z. Letendre, vicaire à Saint-Janvier de Weedon.

M. l'abbé H. Ravenel, vicaire à Saint-Edouard de Coaticook.

1er mars 1903.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

AUX PRIERES

M. l'abbé J.-E. Laporte, décédé à Montréal.

Frère Ursin, des Frères de la Charité, décédé en Belgique.

Sœur Eulalie Quesnel, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Eulalie Quesnel, des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Hélène Paradis, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Mlle Maria Barbeau, décédée à Caughnawaga.